

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

---

Présents : BARBAULT S. AUDOIT M. GODET V. ROCHAIS L. LEROUX J. FARDEAU-FUZEAU M. CLERGEAU S. LANDREAU T. TESSIER L. CHAUVEAU M. CHIRON M. GEAIS J. BROSSEAU H. GIRARDEAU B. BERNIER T.

### VOTE DES SUBVENTIONS 2021

- ADMR Les Bois d'Anjou – LA PLAINE	2 056 €
- SOMLOIRE YZERNAY CP FOOT	1 200 €
- Tennis Club Plainais	550 €
- CSSP Basket	700 €
- APEL La Plaine	3 000 €
- APEL La Plaine – Classe découverte	640 €
- Familles Rurales (CEV et Passerelle)	7 000 €
- Club Loisirs et Amitié	750 €
- FNATH	80 €
- Anciens Combattants	80 €
- Collège / Ecole Primaire St Jean – VIHIER	182 €
- Asso. Socio Educative – Collège Vallée du Lys	403 €
- Asso. Entre Loire et Côteaux	50 €
- L'Outil en main du Pays de Chemillé	50 €
- ARC (Villejuif)	50 €
- ADAPEI (Cholet)	50 €
- La Ligue contre le Cancer	50 €
- Fondation du Patrimoine	120 €
- CAUE de Maine et Loire	103 €

Il est précisé que le montant de la subvention annuelle versée au Club Loisirs et Amitié sera de 750 euros en 2022 et 2023

### TRAVAUX D'INVESTISSEMENTS ENVISAGÉS 2021/2022

Les aménagements de la mairie sont conditionnés aux résultats de l'audit énergétique réalisé par le SIÉML qui seront présentés le mardi 9 février à madame le maire et aux adjoints. Sans connaître les conclusions de cet audit, tout laisse à penser que les aménagements préconisés ne pourront être réalisés en totalité. Des demandes de subventions seront déposées au titre du DSIL, de la DETER, auprès de la Région, du SIÉML et de La Poste.

Concernant les bâtiments :

- les travaux du vestiaires foot sont en cours d'achèvement ;
- terrain de foot : prévoir sablage et regarnissage.
- Bibliothèque : la pose d'une porte et un aménagement extérieur permettront une accessibilité de plain-pied à partir de la rue du Commerce ;
- façades de la mairie et de la bibliothèque : un devis sera sollicité pour le nettoyage
- salon de coiffure installation d'une rampe d'accès nécessite éventuellement quelques modifications du parking ;
- travaux du clocher se termineront au premier semestre 2021.

Aménagements espaces verts/voirie:

- rond-point route de Vihiers : le talus a été nettoyé pour améliorer la visibilité et il sera réalisé un engazonnement et plantations de vivaces

- l'élégage des arbres (Parc Saint Protais, rue de La Gagnerie, ...) est en cours ;
- signalisation verticale : devis d'un montant de 2020.00 euros HT accepté pour le marquage de la (passages piétons, marquage de STOP, marquage de logo personnes à mobilité réduite).

Cimetière : il est prévu l'installation de cavurnes, reste à déterminer leur emplacement.

Matériels :

- tracteur tondeuse et d'une tondeuse thermique l'acquisition actée en 2020,
- la pompe de la fontaine : étude du devis pour le remplacement de,
- brûleur gaz : étude pour l'acquisition
- Renforcement du réseau électrique rue du Stade : sur proposition du SIÉML, le conseil accepte de participer à hauteur de 50% de la dépense soit 5621.00 euros pour l'effacement de l'éclairage public, et à 100% soit 12960.00 euros pour l'effacement du réseau Télécom

## MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ d'UN BAR-RESTAURANT A LA PLAINE

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2020, il n'y a plus d'activité de bar-restaurant sur le territoire de la commune. Le conseil n'envisage pas d'acquérir le bâtiment situé 44 rue du Commerce dénommé « La Boule d'Or » car cela impliquerait une démolition de l'ensemble et la construction d'un bâtiment satisfaisant aux très nombreuses normes. Le conseil vote, à bulletin secret et à l'unanimité, la recherche de solutions en faveur du maintien de l'activité d'un bar-restaurant et œuvre à rechercher un repreneur pour la licence tabac et la licence IV du débit de boissons.

## RESTAURANT SCOLAIRE

En raison de l'absence de Mme Assinati HIMIDI (période d'essai précédant une éventuelle embauche), le conseil autorise le recrutement d'un quatrième vacataire pour le restaurant scolaire. Mme Maria DE ALMEIDA, ayant déjà travaillé à ce poste, est contactée pour assurer le remplacement.

Un rendez-vous sera fixé avec le prestataire des repas (Association Cantine St Jean) pour évoquer l'équilibre alimentaire des repas et particulièrement les desserts sucrés.

## AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS

*Voirie*

Suite aux fortes pluies, il a été constaté qu'un aqueduc est sous-dimensionné Chemin de La Parionnerie. Par ailleurs l'AdC lancera un appel d'offre pour le fauchage des bermes, le taillage des haies et le broyage qui s'en suit.

Semaine 12, l'AdC interviendra pour le broyage des végétaux communaux issus d'élégage des arbres. Le 10 avril, de 9h00 à 12h00, au dépôt de La Gagnerie route de Vihiers, l'AdC propose aux particuliers de broyer gratuitement leurs branchages.

*Déplacements*

Le groupe déplacements de l'AdC réfléchit à des liaisons qui combindraient les lignes de bus – les pistes cyclables - les voies piétonnes, et à des liaisons douces pour les déplacements à vélo avec aménagement d'abris-vélos sécurisés

## COMMUNICATIONS

La commission prévoit l'édition de deux flashs infos l'un en avril et l'autre en septembre, recherche les témoignages de plainais qui relateraient la vie d'antan, l'école de leur enfance, les moyens de déplacements, ....

## PROJET INTERCOMMUNAL « PASSERELLE »

Le projet « Passerelle » destiné aux 11 -14 ans, est présenté aux six communes (Yzernay, Somloire, Coron, Maulevrier, La Plaine et, Les Cerqueux. Compte tenu des participations des différents partenaires et après les premières simulations financières, il resterait 20% à la charge des communes qu'il sera nécessaire de répartir. Pour l'obtention des aides et valider le projet, un PEDT devra être mis en place.

## DIVERS

### *SEVRE LOIRE HABITAT*

Madame le Maire a rencontré les représentants de SEVRE LOIRE HABITAT qui font remarquer l'absence de partenariat depuis 30 ans, et qu'ils souhaiteraient collaborer à nouveau avec la commune pour la construction de logement locatifs

### *Ciné Cyclo*

Le devis est accepté pour un montant de 650 euros.

### *Gens du voyage*

La commune ne disposant pas d'aire d'accueil pour les gens du voyage et considérant le temps de présence précédent, Madame le Maire a demandé à la famille présente de se diriger vers les aires d'accueil autorisées.

### *COVID 19*

L'Agglomération du Choletais a fourni un stock de masques à chaque commune membre, et prévoyait de demander une participation à chacune d'elle. Finalement, l'AdC prendra en charge la totalité de la dépense.

Organisation vaccinale : les résidents de l'Épinette et du Logis de l'Ouère, et les adhérents au service Présence Boc'Age pourront être vaccinés à la Résidence de l'Épinette.

Dates prochaines réunions : 8 et 29 mars, 12 avril, 10 mai et 14 juin